

Document de projet

Version 01/2020, corrigée et approuvée

Cover page

Country	Tchad
Project ID	TS 1/19/02
Project short title	SODEFIKA II (Mandat DEZA)
Project full title	Développement des filières karité, arachide et sésame
Project partner(s)	Caritas Schweiz (Consortium partner)
Duration, Start date	01.07.2019 – 30.06.2023 (48 mois)
End date	
Global impact	Les moyens d'existence des bénéficiaires de SWISSAID en zones rurales sont améliorés et plus durables
Country outcome(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Les PPA (hommes, femmes et jeunes) ont amélioré la productivité des sols de leurs exploitations ; - Les familles des PPA ont amélioré durablement leur sécurité alimentaire ; - Les jeunes et les femmes sont intégrés dans le développement local.
Domaine stratégique	Petits producteurs/-trices agricoles (PPA)

Project Budget	CFA	CHF	Rate
Project implementation budget	277'816'653	470'876	590
Project development phase Budget	0	0	590
Total PROJECT Budget required	277'816'653	470'876	590
Local contribution	0	0	

Project Funding	CFA	CHF	Rate
Third Party Contribution for SWISSAID	277'816'653	470'876	590
SWISSAID Contribution	0		590
Total amount PROJECT approved by SWISSAID	277'816'653	470'876	590

	Approved by	Date	CFA	CHF	Rates
<i>Project</i>	-	-	277'816'653	470'876	590
	GL Schweiz	15.01.2020			
<i>Development phase</i>	-	-		-	
AWP1: 2019	GL Schweiz	15.01.2020	74'720'533	126'645	590
<i>AWP 2: 2020</i>				115'144	
<i>AWP 3: 2021</i>				114'044	
<i>AWP 4: 2022</i>				115'044	
Total including PDP				470'876	

Résumé

Le Mandat « soutien au développement des filières karité et arachide », adjugé au consortium Caritas Suisse/Swissaid (CACH-SA) et mis en œuvre par quatre organisations partenaires (BELACD Caritas Doba et Sarh, APRODID et PARCEC) a permis d'obtenir d'importants résultats et changements au niveau des bénéficiaires, en particulier des Exploitations Familiales (EF) pendant la première phase.

Ces importants résultats et changements ont été possibles, entre autres, grâce à l'approche « faire fonctionner les marchés au bénéfice des pauvres » (M4P) qui a permis de toucher en 78'285 ménages, soient 548'079 personnes dont 299'292 femmes au terme de trois années de mise en œuvre. En effet, l'approche M4P permet dans un premier temps d'analyser et de comprendre les causes profondes des contraintes au développement des deux filières. Comprendre les causes sous-jacentes des défaillances du marché est un élément crucial de la conception d'un projet M4P afin de s'assurer que les interventions choisies ont le potentiel de résoudre les problèmes systémiques qui empêchent les pauvres de bénéficier dans le ou les secteurs sélectionnés.

La connaissance approfondie des marchés du karité et de l'arachide par l'équipe de coordination du projet « Soutien au développement des filières karité et arachide » (SODEFIKA) lui a permis de concevoir et mettre en œuvre des activités qui ont entraîné des améliorations structurelles dans les secteurs sélectionnés. Cela se traduit par l'approche faire-faire, c'est-à-dire identifier les acteurs pérennes qui peuvent assurer une fonction, renforcer leurs capacités en conséquence et développer un mécanisme de financement qui entraîne la pérennité de ces fonctions et services. Les exemples intéressants des réalisations du projet en partie grâce à l'approche M4P concernent entre autres (i) l'opérationnalisation du Système d'Information sur le Marché (SIM) avec comme acteurs clés de collecte des données de marché les animateurs endogènes au sein des coopératives et le Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Précoce (SISAAP) qui garantit un encrage institutionnel des fonctions de l'interprétation et de la diffusion des informations), (ii) la durabilité des coopératives (108 en tout) qui aujourd'hui rendent des services utiles aux membres tels que la commercialisation groupée et le stockage et qui arrivent à financer leur fonctionnement de manière durable et (iii) le partenariat avec les acteurs institutionnels qui a abouti à la reconnaissance légale des coopératives et à la fourniture de divers services en leur faveur.

Le système de suivi-évaluation mis en place au niveau de la coordination, avec des sous-systèmes au niveau des organisations de mise en œuvre d'une part, la revue à mi-parcours dont les résultats ont été validés en atelier en présence des représentants de tous les acteurs des deux filières d'autre part, ont permis d'obtenir une masse d'informations nécessaires pour le pilotage du projet et la capitalisation en vue de la préparation de la seconde phase.

Le système de suivi-évaluation ainsi mis en place pendant la première phase sera complété et renforcé par le recours à la norme du CDDE (Comité des Donateurs pour le Développement d'Entreprises) pour la mesure des résultats. Cette norme permettra de renforcer d'avantage l'accent mis sur :

- l'utilisation des chaînes de résultats comme base du système suivi-évaluation ;
- la mesure des changements systémiques ; ainsi qu'une
- culture organisationnelle et des procédures établies pour favoriser l'utilisation des résultats de suivi et évaluation pour la prise de décision.

Pour la seconde phase, le projet SODEFIKA s'ouvre à une troisième filière (la filière sésame) et se focalise prioritairement sur le défi de la professionnalisation des EF, coopératives/plateformes et Opérateurs économiques (OE), la qualité et l'accès au marché ainsi que l'analyse et le renforcement de la viabilité financières des EF et des coopératives/plateformes.

La réactualisation de la théorie de changement, dans le cadre de l'atelier de planification de la seconde phase a débouché sur formulation de trois outcomes contre quatre pour la première phase. Pour ces trois outcomes, dix outputs ont été définis (voir cadre logique en annexe II.1). Trois thèmes transversaux seront pris en compte à travers toutes les interventions du projet : genre, bonne gouvernance et sensibilité aux conflits dans la gestion du projet et au niveau institutionnel.

Enfin, prenant en compte les leçons apprises de la première phase, le projet ouvrira une antenne à Goré pour rapprocher encore plus l'appui des bénéficiaires des départements de la Nya-Pendé et Monts de Lam. Ceci également dans la perspective de la synergie avec le projet « Développement Inclusif des Zone d'Accueil » (DIZA). Le projet DIZA, financé par l'Union Européenne pour une période de trois ans, couvre les provinces du Logone Oriental, Mandoul et Moyen Chari, plus particulièrement dans les départements du Monts de Lam, de la Nya Pendé, du Barh Sara et de la Grande Sido. Globalement, le projet DIZA entend contribuer à améliorer les conditions de vie et la résilience des populations autochtones, réfugiées et retournées dans les zones d'accueil à travers un appui au développement local inclusif, afin de minimiser les facteurs contribuant aux tensions entre les communautés, à l'instabilité et enfin aux risques d'accroissement des déplacements forcés.

Approved by: GL, 27.11.2019 / version adjusted 15.01.2020